

Monsieur Sébastien Lecornu

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 15 mai 2026

Monsieur le Premier ministre,

La remontée de l'inflation, confirmée par les chiffres publiés le 13 mai par l'Insee, va conduire à une revalorisation anticipée du SMIC au 1er juin.

Dans ce contexte, nous souhaitons attirer votre attention sur les risques que ferait porter à notre économie une mesure de gel des exonérations de cotisations patronales telle que pourrait la décider par voie réglementaire le Gouvernement dans un objectif de ralentissement des dépenses au regard des conséquences de la situation internationale.

Présentée comme un ajustement technique, cette mesure aurait un impact direct sur les entreprises, les salariés et plus largement l'ensemble des Français, alors que la situation économique est déjà, à l'aune des derniers indicateurs infra-annuels, dégradée.

Alors qu'il y a encore, quelques semaines, était anticipée une croissance autour de 0,3% pour le premier trimestre 2026, celle-ci a finalement été nulle, fragilisant l'hypothèse d'une croissance annuelle à 0,9%. Dans le même temps, la consommation recule (-0,1%) et l'investissement se replie une nouvelle fois (-0,4%).

Les signaux conjoncturels indiquent par ailleurs que la dégradation de l'activité s'est accentuée au mois d'avril. Sous l'effet de l'inflation qui impacte les entreprises *via* leurs intrants, les salaires et les taux d'intérêt, les marges se contractent et, les embauches ralentissent, et nombre d'entreprises connaissant des difficultés de trésorerie.

De manière plus structurelle, la situation du tissu productif se dégrade. L'investissement est en berne depuis 2023. Le taux de chômage atteint 8,1%, son plus haut niveau depuis cinq ans. Au 1er trimestre 2026, l'emploi salarié dans le secteur privé a continué à reculer pour le 5ème trimestre consécutif.

Après une année 2025 déjà médiocre, le nombre de défaillances d'entreprises au 1er trimestre 2026 s'est élevé à près de 19 000, en hausse de 4,3% par rapport à l'an dernier, menaçant environ 60 000 emplois sur tous les territoires et pour toutes les tailles d'entreprises.

Cette dynamique pèse directement sur notre souveraineté économique, en affaiblissant durablement nos capacités industrielles, notre base productive, et nos filets de protection sociale. Ceci au moment où l'offensive commerciale de nos concurrents, chinois en particulier, s'intensifie dans un nombre croissant de secteurs d'activité.

Dans ce contexte, alourdir le coût du travail reviendrait à fragiliser encore davantage les conditions de la croissance, de la souveraineté et de l'emploi. Le redressement des finances publiques est une nécessité. Mais il ne peut pas se faire en frappant le travail, la production, la création de valeur.

Un nouveau rabet sur les exonérations de cotisations patronales, qui ont déjà connu une baisse importante en 2024 et 2025, pénaliserait de surcroît particulièrement les secteurs à forte intensité de main d'œuvre où l'emploi est le plus sensible au coût du travail.

Il ne s'agit pas seulement de capter la hausse mécanique des allègements généraux générée par la revalorisation anticipée du SMIC : la hausse du SMIC se répercute toujours sur l'ensemble des salaires. Il y aurait donc bien une « double peine » pour les entreprises et donc pour l'emploi—payer des salaires plus élevés et des cotisations patronales en hausse. Au vu de la conjoncture, ce n'est pas le bon moment pour prendre de telles décisions.

Dit autrement, comparée à d'autres mesures d'économie possibles, l'impact récessif d'une réduction des allègements généraux serait rapide et important, et par ailleurs contre-productif pour les finances publiques.

Les entreprises ne peuvent être une variable d'ajustement des déséquilibres budgétaires. Elles sont au contraire une partie essentielle de la solution, à condition que leur environnement leur permette de produire, d'investir et d'embaucher, mais aussi de maintenir des activités essentielles à la vie quotidienne dans l'ensemble des territoires.

Nous souhaitons donc vous alerter de nouveau sur le risque objectif d'un nouvel renchérissement du coût du travail, ainsi que sur la perception très négative qu'en auraient les dirigeants d'entreprises, qui sont au combat pour défendre notre économie et l'emploi dans un contexte exigeant. Ils attendent aujourd'hui des manifestations concrètes de confiance et de soutien de la part de l'Etat.

De ce fait, et dans l'urgence, nous sollicitons une audience de votre part, réunissant l'ensemble des organisations patronales interprofessionnelles MEDEF-CPME-U2P et des organisations patronales multiprofessionnelles FNSEA-UDES.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Patrick Martin
Président du MEDEF



Amir Reza-Tofighi
Président de la CPME



Michel Picon
Président de l'U2P



Arnaud Rousseau
Président de la FNSEA



David Cluzeau
Président de l'UDES

